

Quels sont mes droits ?

Le droit à demander toutes les prestations et tous les services

Pour savoir si vous êtes admissible pour bénéficier d'une assistance publique (Public Assistance, PA), du Programme d'assistance à la nutrition complémentaire (Supplemental Nutrition Assistance Program, SNAP), du Programme d'aide pour l'énergie domestique (Home Energy Assistance Program, HEAP), d'une garde d'enfants et/ou de Medicaid, vous pouvez faire une demande auprès de votre bureau local des services sociaux, ou soumettre une demande en ligne à l'adresse myBenefits.ny.gov. Si vous vivez dans l'un des cinq arrondissements de la ville de New York, vous pouvez faire une demande auprès de votre centre local d'accès aux subventions, ou en ligne sur le site www.nyc.gov/accessshra.

Le droit à demander une assistance publique d'urgence

Si vous recevez déjà une PA et qu'une situation d'urgence survient, informez immédiatement votre agent. Si vous ne recevez pas de PA, remplissez une demande et informez un agent que vous avez une urgence. Vous serez interrogé à propos de votre urgence le même jour.

Droit à un dépistage et à des services spéciaux en cas de violence domestique

Des services gratuits sont disponibles pour qui que ce soit, un membre de la famille ou un membre du foyer actuel ou antérieur, avec ou sans enfants, pour les aider à résoudre des problèmes de violence physique ou psychologique, ou des menaces à ce titre. Il n'y a pas de limite de revenu pour obtenir ces services.

Vous pouvez appeler une ligne d'assistance téléphonique gratuite 24 heures sur 24 pour obtenir des informations sur les services, notamment les refuges d'urgence, les groupes de soutien et le soutien psychologique. Ces services contribueront à assurer votre sécurité et celle de vos enfants. Pour obtenir des informations et des renvois aux services locaux de lutte contre la violence familiale :

À New York appelez le 1-800-621-HOPE (1-800-621-4673).

Dans toute autre zone de l'État de New York, appelez la ligne d'assistance domestique de l'État de New York au 1-800-942-6906, envoyez un message au 844-997-2121, ou discutez en ligne à l'adresse <https://opdv.ny.gov>.

Si vous êtes en danger chez vous, vous pouvez avoir le droit de recevoir des dispenses pour certaines exigences du programme de PA. Demandez à rencontrer l'interlocuteur spécialisé dans la violence domestique (Domestic Violence Liaison, DVL) pour obtenir plus d'informations sur comment obtenir ces dispenses.

Droit à demander une garde d'enfants

L'aide à la garde d'enfants aide un ou plusieurs parents/tuteurs ayant besoin d'une garde d'enfants lorsqu'ils travaillent, cherchent un emploi, participent à un programme d'enseignement ou de formation et en cas d'autres circonstances spécifiques à payer une partie ou la totalité du coût de la garde d'enfants.

Vous pouvez faire une demande en appelant ou en vous rendant dans votre district local et en réclamant un dossier de demande. Si vous habitez à New York et que vous bénéficiez d'une PA ou avez fait une demande de PA, appelez ou rendez-vous dans votre centre local d'accès aux subventions. Si vous ne demandez que de l'aide pour la garde d'enfants, appelez la ligne d'assistance téléphonique de la ville de New York au 311.

Droit à des services linguistiques gratuits

Des services gratuits d'assistance linguistique sont disponibles pour les prestations et les programmes de services.

Droit à un avis écrit approprié

Si le district vous considère inadmissible au programme et aux allocations que vous avez demandés, ou décide que vos allocations doivent être réduites ou que votre dossier doit être clôturé, vous recevrez un avis écrit vous informant de votre demande et/ou de toute modification concernant les allocations de votre foyer.

Droits à l'audience équitable

Vous avez droit à une audience équitable si vous vous êtes vu refuser l'allocation de PA, SNAP, HEAP, Medicaid ou d'aide à la garde d'enfants, si elle a été supprimée, suspendue ou réduite, ou si vous n'êtes pas d'accord avec certaines autres décisions du district des services sociaux.

LDSS-5208-FR (Rev. 10/23)

